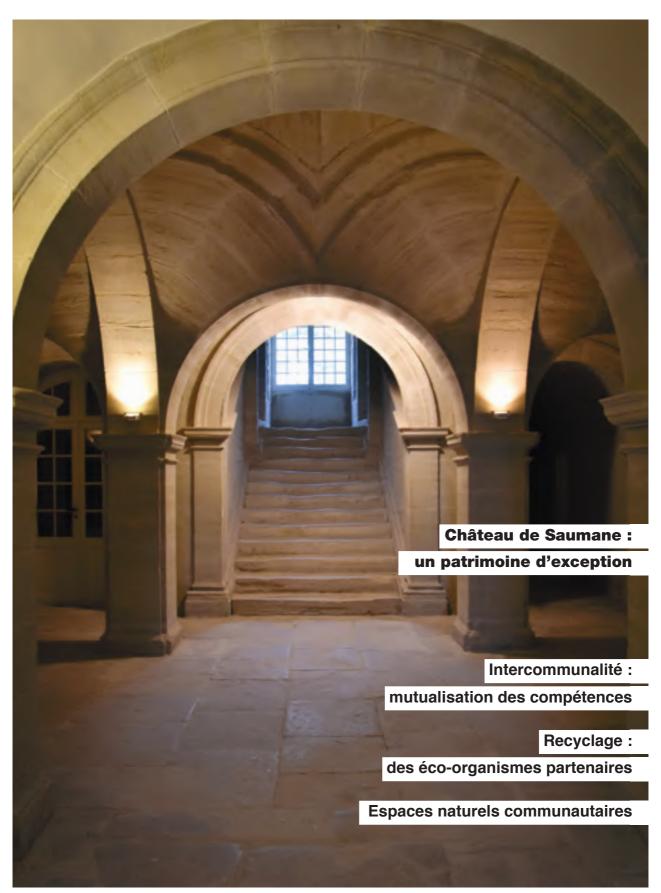
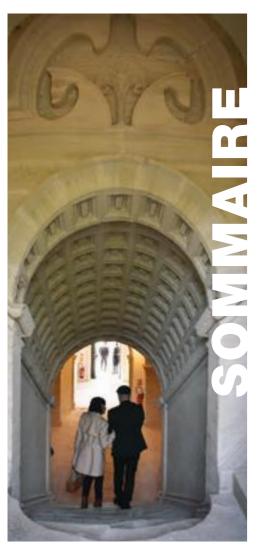
COMMUNIAUTÉ de Communes PAYS DES SORGUES MONTS DE VAUCLUSE FONTAINE DE VAUCLUSE SAUMANE DE VAUCLUSE L'ISLE SUR LA SORGUE LE THOR CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE





02 PATRIMOINE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

REPORTAGES

TRAVAUX ET RÉALISATIONS

ENVIRONNEMENT

BRÈVES

ADMINISTRATION

EN DIRECT DES COMMUNES





SERVICES PUBLICS

350 Avenue de la Petite Marine - 84 800 L'Isle sur la Sorque Tél.: 04 90 21 43 11 / Fax: 04 90 21 43 13 Ouvert au public du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00

ccpsmv@ccpsmv.fr

Déchèteries intercommunales

Ouvertes toute l'année du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00 Fermées les dimanches et jours fériés Carte d'accès obligatoire

Magazine téléchargeable Newsletter mensuelle de la CCPSMV sur le site :

www.paysdessorgues.fr

Commission promotion et événementiel :

Jean-François Leclerc (Président)

Hélène Mérigaud / Florence Andreziewski-Ravnaud / Valérie Canillas / Marie-Laure Courbet Marion Guien / Patricia Philip / Alphonse Cangélosi / Valérie Aubert / Patricia Ayme-Allemand Monique Etienne / Brigitte Barandon / Émile Cavasino

5 COM'UNE # 21 janvier 2017

le magazine de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse Directeur de la publication - Pierre Gonzalvez / Responsable de la rédaction : Alain Herrero Rédaction Service Communication : Nadine Ondel Services de la Communauté de Communes

Crédits photographiques : CCPSMV / Communes / Marc Peyret / Bénédicte Bost / Alain Herrero Direction artistique et conception graphique : Marc Peyret imagineur - www.imagineur.fr Imprimé sur papier 100% recyclé par Atelier Off'7 - L'Isle sur la Sorgue

Distribution : LA POSTE et les services municipaux



année 2016 qui vient de s'achever a marqué une nouvelle étape dans l'évolution de notre Communauté de Communes par la prise de nouvelles compétences.

La plus significative concerne l'assainissement des eaux usées qui est désormais gérée, non plus par les communes, mais par l'intercommunalité.

Parfois encore méconnues du grand public, les intercommunalités jouent un rôle toujours plus important dans la gestion de nos territoires. Par le partage de moyens humains, techniques et financiers, ces structures doivent générer des économies d'échelles tout en maintenant, voire en améliorant, la qualité du service public.

Dans un contexte budgétaire contraint où l'État réduit année après année ses dotations, le mouvement de transfert de compétences ne fera que s'accroître et l'année 2017 connaîtra, sur ce sujet, de nouvelles évolutions sur lesquelles je ne manquerai pas de revenir en cours d'année.

L'année 2016 marque aussi l'ouverture du Château de Saumane au grand public.

Longtemps propriété de la famille de Sade (plus de quatre siècles) puis de la famille Crozet au xxe siècle, le Château qui appartient désormais au Conseil Départemental de Vaucluse, est géré par notre Communauté de Communes.

Quatre années de restauration auront été nécessaires pour créer les conditions de son ouverture. L'espace de deux week-ends en novembre et décembre derniers, plus de 2000 personnes ont visité ce joyau du patrimoine provençal. Cette année, les grilles s'ouvriront à nouveau à partir du printemps pour de belles visites du site et de l'exposition qui l'accompagne sur le thème « Du Château de Saumane à la plume de Sade ».

Nous avons la chance de vivre dans une belle région, enviée par beaucoup. Mon rôle est de créer les conditions pour que chacun y trouve sa juste place et y vive mieux. Ce travail, bien que difficile, est passionnant.

Entouré d'élus totalement investis par leurs missions, je poursuivrai mes engagements de faire de notre Pays des Sorgues Monts de Vaucluse un territoire où il fait bon vivre.

Je vous présente, à vous et à votre famille, mes meilleurs vœux pour 2017.



Pierre Gonzalvez Président

de la Communauté de Communes Pays des Sorques Monts de Vaucluse, Maire de L'Isle sur la Sorque, Vice-Président du Conseil Départemental de Vaucluse. 2/3 PATRIMOINE

Le Château de Saumane







Quand le passé éclaire le présent

Le Château de Saumane, joyau du patrimoine provençal, ouvre ses portes au public après quatre années de travaux de réhabilitation portés par la Communauté de Communes et co-financés par l'État, La Région et le Département.

Propriété durant plus de quatre siècles de la famille de Sade, le Château est la propriété du Conseil Départemental de Vaucluse depuis 1984.

Notre collectivité a, en 2003, accepté sa gestion sous la forme d'un bail emphytéotique, à charge pour elle de créer les conditions de son ouverture au public. u cœur des massifs boisés des Monts de Vaucluse, le Château de Saumane était déjà connu des promeneurs et randonneurs. Mais si sa stature impressionnait, bien peu de personnes avaient eu la chance de le visiter.

C'est en 1451 que le pape Nicolas V inféoda la terre de Saumane à l'un de ses familiers et proches, son écuyer, Baudet II de Sade (†1457) « en considération des services rendus à l'église romaine dans plusieurs négociations et pour le récompenser de ceux qu'il avait fait personnellement en qualité de son écuyer ». Cette inféodation était assortie de contreparties : restaurer le Château, repeupler et défendre le village. Des engagements que la famille de Sade respectera jusqu'en 1868, date à laquelle les petits enfants du *Divin Marquis* vendent le domaine. Débute alors une nouvelle saga familiale, celle des Crozet. Trois générations qui de la fin du xixe siècle au début des années 1980 apporteront le confort moderne.

Ce sont les derniers propriétaires privés du Château. Racheté par le Conseil Départemental, puis confié à la CCPSMV, les récents travaux de conservation furent accompagnés de la première étude historique et documentaire réellement exhaustive permettant d'identifier les grandes phases d'évolutions historiques :

- celle de l'oppidum, lieu de refuge public dont les défenses naturelles ont été renforcées, du ve siècle avant Jésus-Christ au haut Moyen-Âge (xe / xu siècle)
- celle du site castral et de l'installation d'un pouvoir seigneurial avec une tourdonjon (xııe' / xıııe' siècle)
- celle de l'établissement dans le site castral surtout, d'une maison fortifiée peut être « cardinalice » au XIIIe / XIVe siècle (premier corps de bâtiment Sud)
- celle de la construction d'une forteresse moderne à la Renaissance (xvie siècle)
- celle de la transformation de la forteresse en palais baroque (xvIIº siècle)
- celle de la mise au goût du jour pour une demeure de plaisance à la campagne (xviii° siècle)
- celle au xixe siècle et au xxe siècle, de la sauvegarde et de la restitution d'un Château historique converti en demeure bourgeoise.

À la fin du xvIIIe, il fut la résidence de l'Abbé de Sade, oncle du célèbre Donatien Marquis de Sade. Donatien y passa une partie de son enfance de l'âge de 5 à 10 ans.

Homme d'église, érudit et libertin, l'abbé fut aussi un homme de lettres et nous connaissons aujourd'hui ses échanges épistolaires avec Voltaire ou Mme du Châtelet.

Il participa à l'éducation du jeune marquis qui allait devenir cet écrivain, objet de bien des fantasmes.

Écrivain, philosophe, longtemps banni en raison de la part accordée dans son œuvre à l'érotisme, empreint de violence et de cruauté, l'œuvre du Marquis de Sade est reconnue aujourd'hui.

Bien au-delà des poncifs auxquels sont réduits ses textes, Sade apparaît comme un philosophe prônant une morale de la subversion, l'athéisme et le renversement des tables des valeurs. Un libre penseur, emprisonné la moitié de sa vie (28 ans), il écrivit beaucoup pour établir un ordre anti-social. 4/5 PATRIMOINE

La rénovation



Les travaux

Quatre années de travaux ont permis une réhabilitation importante du Château : les travaux de sauvegarde du patrimoine étaient dans un premier temps nécessaires (mise hors d'eau, hors d'air du bâtiment, restauration de la façade et de la toiture). Cette remise en état a permis également dans un second temps de sécuriser le site et de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite

Les financements

La réhabilitation a été possible à partir de 2013 grâce aux participations financières de l'État (Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire et Enveloppe parlementaire), le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil Départemental de Vaucluse et la Fondation du Patrimoine.

Le montant total de l'opération s'élève à

2.044.790 € HT.













L'inauguration



C'est en répondant à un appel à projet de l'État, en fixant comme thématique « l'Art de Vivre en Provence », que ce projet a pris corps. Retenu, puis labélisé comme un Pôle d'Excellence Rurale, le Château de Saumane a bénéficié d'importants financements pour sa rénovation.

Aujourd'hui, après d'autres travaux de mise en sécurité, notamment relative à la protection contre l'incendie, le Château a accueilli ses premiers visiteurs lors de deux week-ends exceptionnels en novembre et décembre dernier.

L'inauguration du Château de Saumane a eu lieu samedi 26 novembre 2016

en présence de :

Bernard Gonzalez, Préfet de Vaucluse, Claude Haut, Alain Milon, Alain Dufaut, Sénateurs, Jean-Claude Bouchet, Député Maire, Sonia Zidate, Vice-présidente du Conseil Régional PACA, Maurice Chabert, Président du Conseil Départemental de Vaucluse, Élisabeth Amoros, Jean-Baptiste Blanc, Dominique Santoni, Vice-présidents du Conseil Départemental de Vaucluse, Pierre Gonzalvez, Président de la Communauté de Communes. Christian Challet, ancien maire de Saumane, Pierre Molland, Yves Bayon de Noyer, Laurence Chabaud-Géva, Roland Pastor, maires des communes de la CCPSMV, Catherine Légier, ancienne Présidente de la CCPSMV, et la famille de Sade : Thibault, Hugues, Elzéar et la nouvelle

génération : Louis-Marie et Enguerrand.





6/7 PATRIMOINE

L'exposition



Cette exposition a été organisée pour la réouverture du Château. Elle retrace l'histoire de la famille de Sade en Provence, des différents propriétaires du Château, ainsi qu'une présentation de la vie du marquis, également un zoom sur l'une de ses œuvres, « Juliette », de nombreux objets et documents originaux, voire inédits, mis à disposition par des collectionneurs privés et le Musée Bibliothèque François Pétrarque de Fontaine de Vaucluse qui viennent enrichir l'histoire

Cette exposition a été co-écrite par Geneviève Goubier, Maître de Conférences à l'Université d'Aix-en-Provence et Lisa Nedellec, guide conférencière. Une quatrième salle accueille une exposition « Sade, de la Provence à Venise », réalisée par l'Alliance Française à Bari (en Italie).



Conférences

Deux conférences ont été données au moment de l'inauguration :

- la première par Michel Delon, Professeur des Universités de littérature française du xvIII° siècle à l'Université Paris IV-Sorbonne qui a abordé la thématique « Sade, homme de langage »,
- la deuxième par Geneviève Goubier, Maître de Conférences en littérature française du xvIII° siècle à l'Université Aix-Marseille, Présidente de la Société des Études Sadiennes, sur « Châteaux et jardins de Sade ». Ces événements ouvrent un cycle de conférences qui débutera dès 2017.



Les projets d'avenir



Suite aux travaux de restauration et à l'ouverture au public, l'avenir du site se décline en plusieurs pistes :

- Métiers d'Art : développement de la pierre sèche. Un partenariat a été mis en place avec l'association Les Muraillers de Provence qui dispensent des formations sur le site. Considéré comme un véritable métier d'art, le travail de la pierre sèche est représentatif du maintien et de la promotion de cette pratique ancestrale dans notre région.
- Culture et Histoire: une salle dédiée à la famille de Sade en Provence est mise en place. Des expositions régulières témoigneront de l'attachement de la famille de Sade à ce Château. La première, proposée lors de l'inauguration, porte le titre « Du Château de Saumane à la plume de Sade ». D'autres expositions pourront suivre sur différents thèmes.
- Tourisme et Patrimoine : ouverture du Château au grand public dès 2017. Des visites guidées généralistes, thématiques (Sade, architecture médiévale,...) seront organisées.
- Animations: évènements privés et accueil de séminaires.

Il est déjà acquis que le Château de Saumane rouvrira ses portes au printemps 2017 selon des modalités à définir.
Le succès de ces premiers week-ends d'ouverture traduit l'intérêt du public pour ce patrimoine et encourage notre collectivité à poursuivre sa valorisation.

8/9 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



a Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise Sud Vaucluse, la Mission Locale du Luberon, du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse et les agences Pôle Emploi de Cavaillon et du Pontet, ont organisé un Forum Recrutement multi-sectoriel le jeudi 26 mai dernier à L'Isle sur la Sorgue.

Cette manifestation, qui se voulait avant tout opérationnelle, a permis de faire se rencontrer les entreprises ayant des offres d'emploi à proposer et des demandeurs d'emploi. Le jour de la manifestation :

39 entreprises étaient présentes

300 candidats sont venus

458 curriculum vitae ont été collectés

665 entretiens ont été réalisés

200 offres d'emploi étaient à pourvoir.

Une enquête auprès des entreprises participantes a permis d'appréhender le bilan du Forum Recrutement 2016 en termes d'emploi :

- un mois après le forum, 17 personnes avaient été recrutées et 65 personnes étaient en cours de recrutement.
- quatre mois après le forum, 90 personnes avaient été recrutées (dont une dizaine en CDI) et 2 personnes avaient créé leur entreprise.

Les participants du forum (entreprises et candidats à l'embauche) sont, à une très large majorité, satisfaits de cette initiative et ont souhaité que cette opération soit reconduite. Ce bilan a incité les élus de la Communauté de Communes à renouveler l'opération en 2017. Vous pouvez dès à présent noter que le Forum Recrutement 2017 se tiendra



JEUDI 11 MAI AU THOR.

Des informations relatives à cette manifestation seront disponibles prochainement sur le site internet de la Communauté de Communes :

www.paysdessorgues.fr



aucluse Développement est l'agence départementale de développement économique du Vaucluse. Elle organise tous les trimestres «les Rendez-vous de l'Éco».

L'objectif de ces rendez-vous est d'échanger autour des problématiques économiques, présenter les actualités des territoires et évoquer les projets d'implantations d'entreprises détectés par l'agence de développement.

Pour la 3º édition, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a accueilli cette rencontre qui associe les développeurs économiques des intercommunalités, les services de la Maison de la Région en Vaucluse, les services de l'Agence Départementale du Tourisme, l'Université d'Avignon, pour une présentation de la fondation de l'université et une représentante de la DIRECCTE (DIrection Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) pour une présentation de la mission de médiation de cette Direction. Les participants à cette réunion ont été accueillis par Pierre Gonzalvez, Président de la Communauté de Communes et par Yves Bayon de Noyer, Vice-président au développement économique et agricole.

La Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse adhère à l'Agence Vaucluse Développement depuis sa création en 2003.

Ce partenariat a permis notamment l'implantation sur le territoire et l'accompagnement des entreprises suivantes :

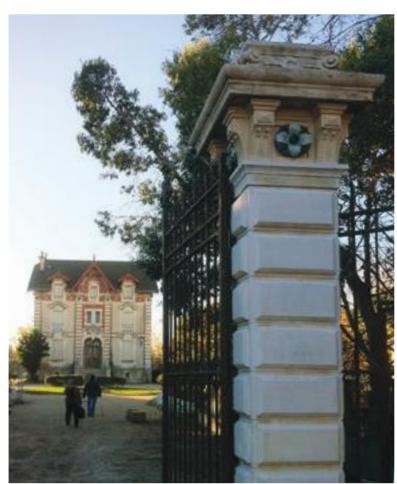
- Société WATT and CO à Châteauneuf de Gadagne (relocalisation depuis la région parisienne et développement)
- Société JMB + au Thor (relocalisation depuis le Var et développement)
- Société CHAMBOST au Thor (développement depuis une implantation principale dans la Drôme)
- Société AROMA-ZONE à Châteauneuf de Gadagne (implantation d'une plateforme logistique E-commerce)
- Société TRIADE INDUSTRIE à L'Isle sur la Sorgue (relocalisation et développement)
- Société LEROY LOGISTIQUE à L'Isle sur la Sorque (implantation d'un établissement)
- Société le Coq Noir à L'Isle sur la Sorgue (accompagnement dans l'acquisition des terrains pour le développement de l'entreprise et dans la recherche de financement).
- LE GRAND HÔTEL HENRI à L'Isle sur la Sorgue.

Ce partenariat devrait permettre également la présentation de projets exogènes pour la future zone d'activités Saint-Joseph au Thor.



10 / 11 REPORTAGES

À la découverte d'ent reprises du territoire



CBC-CLEANBYCRYO le nettoyage cryogénique professionnel

La société de Jean-Pierre Chaumier est née en 2015. Après avoir commencé sa carrière dans le secteur du transport, puis comme grutier et conducteur d'engins de chantiers, à 52 ans, il prend un virage professionnel à 180 degrés en se lançant dans le développement de cette nouvelle méthode de nettoyage.

Cette technique trouve ses applications dans de nombreux domaines : tout d'abord dans l'automobile pour le nettoyage des moteurs, mais également dans le domaine du bâtiment. Aux États Unis, la Navy l'utilise depuis les années soixante.

Pas d'odeurs, pas de déchets, pas de résidus, pas de solvants, ni eaux usées : cette méthode de nettoyage à la neige carbonique sèche ou dioxyde de carbone sous forme solide utilise la CARBO GLACE à une température de -78,5 C°. Les particules de neige apparaîssent sous la forme de granulés qui vont être projetés à l'aide d'air comprimé sur la surface à traiter. Ensuite. tout est question de savoir faire, de pression du jet et de distance entre la buse de la machine et la pièce à nettoyer.



Jean-Pierre Chaumier précise les domaines d'intervention de sa société :

 nettoyage et décapage de moteurs et des habitacles de véhicules automobiles, des façades, des toitures, des tags sur tous supports, suppression de toutes traces après des dégâts des eaux ou des incendies,

 nettoyage des machines-outils, dégraissage dans l'industrie agroalimentaire et dans l'imprimerie, dans le nautisme décapage des coques, des ponts et des cabines.

Ses derniers chantiers sont aussi variés que le nettoyage des façades et piliers de l'entrée du Parc Gautier pour la mairie de L'Isle sur la Sorgue, ou le nettoyage de fûts de chêne de cuves en inox pour les viniculteurs.

Une équipe se constitue autour de Jean-Pierre Chaumier : sa fille, venue travailler avec lui pour assurer toute l'administration et la comptabilité, ainsi que Romain en contrat à durée déterminée mais son souhait est de pouvoir le garder de façon permanente.

Affaire à suivre!







255 avenue Louis Boudin ZA La Grande Marine 84800 L'Isle sur la Sorgue 06 46 38 44 62 cleanbycryo@gmail.com www.cleanbycryo.com



SOLAG des sols de caractère

Une moustache à la D'Artagnan, un sourire serein et cordial, une intarissable envie de parler de son entreprise et de son savoir-faire, voilà en quelques mots Michel Lagrange : Maître Restaurateur Solier.

Mais d'abord, qu'est-ce qu'un restaurateur solier?

Le Maître solier-sol-parterre travaille donc le sol : il recouvre les sols neufs ou anciens, restaure l'existant. Il peut aussi bien s'agir de revêtir quelques mètres carrés chez un particulier ou des milliers de mètres carrés dans un hôpital, une école, un hypermarché, un aéroport...

En 2000, Michel Lagrange fonde la société SOLAG et se lance dans ce nouveau métier.

En 2005, SOLAG s'installe à Saint Saturnin lès Avignon.

De 2006 à 2012, il obtient les titres d'Artisan, Artisan d'Art puis Maître Artisan d'Art en restauration et conservation de sols. Il est reconnu depuis 2010 comme un expert en restauration de sols anciens au niveau national par l'Institut Supérieur des Métiers (ISM).

Été 2016, l'entreprise SOLAG déménage au Thor, dans la zone de la Cigalière. Michel Lagrange a été en effet attiré par l'attractivité de ce pôle d'activités vivant et géographiquement bien situé.

La clientèle de l'entreprise SOLAG est cosmopolite, d'horizons variés mais soucieuse de voir son patrimoine familial ou professionnel conserver le caractère unique, ancien, voire remarquable de ses sols. Bien que SOLAG œuvre sur tout le territoire français, la localisation de l'entreprise sur la commune du Thor est idéale, dans une région riche de bâtiments au passé historique important et d'exception.

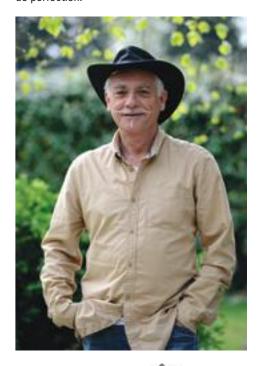
Depuis sa création, ce sont 1600 chantiers réalisés, pour 140 000 m^2 de sols restaurés.

Perpétuer la tradition des beaux sols, c'est allier les technologies les plus modernes, aux techniques les plus anciennes, maîtriser toutes les phases d'une intervention quelle que soit la nature du support. Michel Lagrange explique une notion prioritaire pour le restaurateur : la visibilité et la lisibilité d'un sol, autrement dit, savoir interpréter le passé d'un parterre. Ce métier nécessite de connaître l'Histoire et les histoires des lieux, des propriétaires...

L'excellence de l'entreprise SOLAG est notamment reconnue depuis 2008 puisqu'elle est labélisée « Entreprise du Patrimoine Vivant » pour son savoir-faire.

Michel Lagrange est fier de son métier, mais ce dont il est encore plus fier c'est de pouvoir un jour transmettre à ses enfants son entreprise, entreprise dans laquelle

ils travaillent déjà. Son fils, Romain, est notamment « Artisan Certifié » dans les techniques relatives au traitement des parquets. Quant à Laetitia, sa fille, elle a en charge la comptabilité et toute la communication et elle, aussi, dégage la même tranquillité et la même ferveur dans le sourire, le même engagement et la même envie de perfection.





12 / 13 TRAVAUX ET RÉALISATIONS



Les berges

L'équipe Sorgues de la CCPSMV a réalisé la restauration des berges de l'îlot se trouvant au pied des anciens abattoirs, Pont des Cinq Eaux sur la commune de L'Isle sur la Sorgue. Ces berges présentaient des signes importants d'affouillement, susceptibles d'évoluer dangereusement. À cet endroit, les différents bras de Sorgue qui entourent le centre-ville historique se rejoignent pour aller vers Le Thor.

Les travaux ont consisté à mettre en place un piquetage sur une longueur de 11 mètres.

L'objectif était de redonner son aspect d'origine à cet îlot en s'appuyant sur des anciennes cartes postales du site afin d'allier sécurité, esthétisme et préservation du patrimoine.

Du matériel mieux adapté

Dans le but de préserver l'environnement et le cadre de vie des administrés, la CCPSMV vient d'acquérir du matériel électrique (tronçonneuses, débroussailleuse...) pour effectuer l'entretien des bords de Sorgue dans les centres-villes. Grâce à leur technologie à batterie, ces nouveaux outils ne dégagent aucun gaz d'échappement. Également très silencieux, ils permettent d'intervenir sans gêne même à proximité d'établissements tels que les hôpitaux, les crèches, les écoles, les habitations et magasins sans pour autant incommoder les usagers.

Ces outils nécessitent moins d'entretien, ce qui permet de réduire les dépenses de fonctionnement.



La roue des Tourelles

La roue des Tourelles à L'Isle sur la Sorgue, dite roue Robert, fut construite après accord et ordonnance royale du 19 juillet 1832 à David Joseph Xavier, dit David cadet, fabricant de couvertures.

La roue et l'usine devinrent ensuite la propriété de Tiran Charles-Marie-Antonin, également fabricant de couvertures, puis de Robert-Tissot Auguste (même industrie). Des arrêtés préfectoraux du 16 mai 1856 et 23 avril 1857 avaient réglementé le régime des eaux (source : « Notes sur l'Isle » de Julien Guigue).

En décembre, *l'équipe Sorgues* a procédé au changement de l'ensemble des pales de cet ouvrage. Ces dernières commençaient à être très abîmées, voire cassées. Ce travail délicat a été réalisé par nos agents qui chaque année, consacrent du temps et de l'énergie à la restauration de notre patrimoine hydraulique.



Une vanne

La Sorgue du midi qui longe l'Avenue de la Libération est un des bras principaux qui entoure le centre-ville historique de L'Isle sur la Sorgue. Ce dernier est régulé par les vannes de l'entreprise Brun de Vian Tiran. En aval immédiat de la roue de la Porte d'Avignon (roue de la Place Émile Char) se trouvait une ancienne vanne permettant également de régler les hauteurs d'eau de ce bras. Cet ouvrage était condamné et inexploitable depuis de nombreuses années. Au vu de l'importance de cette vanne, il a été décidé de procéder à sa rénovation complète. Une nouvelle tôle couplée à une crémaillère permet aujourd'hui de manipuler cet ouvrage et donc un délestage supplémentaire de ce bras en période de hautes eaux.



Des plantations pour de l'embellissement

L'espace végétal situé le long du canal du Moulin Vert à L'Isle sur la Sorgue, de près de 2500 m², était jusqu'à présent composé de quelques arbres le long de la rivière et d'un grand espace engazonné.

À l'automne, des plantations d'arbres et arbustes ont été réalisées. Ces dernières ont été faites dans le but d'augmenter l'attractivité du site et la biodiversité en bord de rivière.

Le choix des végétaux a été fait de manière réfléchie. Des arbustes à baies ont été implantés afin de produire de la nourriture pour les oiseaux et des plantes mellifères* ont été introduites pour favoriser la venue des abeilles.

*Les plantes mellifères (qu'il faudrait appeler plus justement « nectarifères ») produisent du nectar, substance liquide très sucrée récoltée par les insectes butineurs et les oiseaux nectarivores. Certaines abeilles mellifères (Apis, Tri gona, Melipona...) transforment ce nectar en miel.

En parallèle, la ripisylve (bande végétale en bord de rivière) a été élargie par endroit afin de procurer des refuges pour la faune tout en maintenant les berges par le biais des systèmes racinaires.



Châteauneuf de Gadagne : de l'éclairage plus performant

Le Chemin du Moulin Rouge sur la commune de Châteauneuf de Gadagne fait partie des voies qui sont gérées par la Communauté de Communes. Cet axe, qui dessert entre autre un centre de loisirs et une grande entreprise, était jusqu'alors mal éclairé. Dès cet automne, un élagage important a été réalisé, de manière à ce que le flux lumineux au sol ne soit pas obstrué par les branches. Puis, huit anciens points lumineux vétustes et non conformes ont été remplacés et cinq autres lampadaires ajoutés pour assurer un maillage homogène sur l'ensemble de la voie. Les nouveaux luminaires à LED sont équipés de paliers de réduction d'intensité pour une meilleure maîtrise de la consommation énergétique et d'un système de protection parafoudre.

Grâce à ces nouveaux équipements, la consommation électrique baisse de 10% tout en augmentant le nombre de points lumineux. Les résultats de l'étude d'éclairement montrent un éclairement de 15 lux moyen après rénovation contre 2 lux moyen avant les travaux.

14 / 15 **ENVIRONNEMENT**

Des nouvelles des déchè teries intercommunales

Le contrôle d'accès en chiffres



les deux déchèteries du territoire communautaire au 1er juin, ce sont à ce jour **10860** cartes qui ont été distribuées et 36266 passages effectués sur les deux sites. D'ores et déjà, le contrôle d'accès a permis de réguler le trafic des véhicules, ce qui se traduit par des agents plus disponibles sur les hauts de quais où il est plus facile de circuler et de manœuvrer.



La distribution des cartes d'accès continue au siège de la Communauté des Communes : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

Les usagers bénéficient de sites mieux entretenus. Les apports des communes voisines non adhérentes à notre intercommunalité sont évités. Aussi, le volume d'apport a diminué de 30%, sans augmentation du nombre de dépôts sauvages et de la quantité d'ordures ménagères résiduelles dans les bacs. L'impact financier est réel et très positif. En effet, les coûts de traitement et de transports sont à la baisse.

Plus de sécurité à la déchèterie de L'Isle sur la Sorgue



La déchèterie de L'Isle sur la Sorgue a bénéficié d'un nouvel équipement pour les trois quais de bennes à déchets verts au mois d'octobre. Cet investissement permet d'améliorer la sécurité des usagers sur les sites ainsi que la commodité pour l'évacuation des déchets dans les bennes. Ce matériel ayant apporté satisfaction, la Communauté de Communes fera procéder à l'installation en janvier 2017 de deux bavettes supplémentaires (systèmes de sécurité pour les hauts de quais) pour les bennes à encombrants. Il est important de noter que ces travaux sont cofinancés à hauteur de 30% par l'ADEME dans le cadre d'un dossier de modernisation de la déchèterie de L'Isle la Sorque pour laquelle la Communauté de Communes a été retenue.

Une convention pour recycler le mobilier

La déchèterie de L'Isle sur la Sorgue accueillera en avril 2017, une nouvelle filière de recyclage. La CCPSMV a signé une convention avec l'éco-organisme Éco-mobilier pour la collecte et la valorisation du mobilier usagé, apporté

en déchèterie. Ainsi, le mobilier n'aura plus sa place dans les bennes à encombrants, à bois ou à ferraille mais dans une benne spécifique, lui offrant une 2e vie, en le recyclant ou en l'utilisant comme source d'énergie.

Nos partenaires : qu'est-ce qu'un éco-organisme

Les éco-organismes sont des sociétés à but non lucratif agréées par l'État qui prennent en charge pour le compte de leurs adhérents l'enlèvement et le traitement des déchets issus de leur activité. Ils sont mis en place par les producteurs de ces déchets, dans le cadre de la Responsabilité Elargie des Producteurs (REP). Un éco-organisme tisse un lien entre les différents acteurs de la chaîne de production et d'utilisation, dans le but d'optimiser la filière de gestion des déchets. L'existence d'un éco-organisme indique que les fabricants paient une éco-participation pour organiser la collecte des déchets. Il existe donc des filières de collecte pour ces produits. Une information est organisée à destination du consommateur final qui ne doit pas jeter ces déchets dans les ordures ménagères non recy-

Les premiers éco-organismes apparaissent en France au début des années 1990 (Exemple : Eco-emballages). Le recyclage du papier ou le recyclage des meubles se sont eux, organisés ces dernières années en France.

Extrait du code de l'environnement :

lls sont créés et réglementés par l'article L.541-10 du Code de l'environnement. Un cahier des charges est défini par l'Etat pour chaque filière. Pour obtenir l'agrément éco-organisme, la structure doit répondre à un certain nombre d'exigences. L'éco-organisme est soumis à une obligation de moyens et de résultats : la mise en place de la collecte, la meilleure réutilisation possible du déchet. l'information et la sensibilisation des consommateurs

La CCPSMV signe de conventions avec ces éco-organismes pour la valorisation des déchets :

Éco-Emballages

Emballages fibreux, métal, plastique, verre

Ecofolio

Eco-Systèmes

DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

RECYLUM

Ampoules ALIAPUR

Pneus

COREPILE

Piles et petites batteries **EcoDDS**

Déchets Diffus Spécifiques (déchets dangereux des ménages)

Éco-Mobilier

Meubles domestiques













16 / 17 ENVIRONNEMENT

Tri : sensibilisation pour de meilleurs résultats





Un programme pédagogique pour sensibiliser les élèves aux gestes de tri

our l'année scolaire 2016-2017, la CCPSMV relance un programme pédagogique à destination des élèves de CM2 sur le tri et la réduction des déchets. Le déploiement de ce programme pédagogique se traduit par un partenariat avec l'association FNE 84 (France Nature Environnement 84) et le Syndicat Intercommunal Des Ordures Ménagères Région Avignon (SIDOMRA).

Les élèves accueilleront dans leur classe l'association France Nature Environnement 84 pour une séance de découverte sur le thème de la gestion des déchets. Différentes animations et diverses approches pédagogiques seront ainsi apportées aux enfants. Puis une deuxième rencontre est prévue au syndicat de traitement le SIDOMRA à Vedène, où les élèves seront amenés à visiter le centre de tri des emballages, suivre une exposition, et enfin découvrir les filières de valorisation des déchets de façon ludique.

À ce jour, 11 classes du territoire communautaire sont inscrites au programme. Les écoles participantes sont les suivantes : école de Fontaine de Vaucluse, école Jean Beys, école Lucie Aubrac, école Le Centre, école René Char, école Mourna A, école la Calade, école la Passerelle et l'école Pierre Goujon.

Qualité du tri : des résultats encourageants

es déchets collectés dans les bacs iaunes (ou sacs jaunes), sont acheminés vers un centre de tri. Tout au long de l'année, la qualité du tri réalisé par les habitants est évaluée grâce à plusieurs caractérisations. Le principe d'une caractérisation de déchets issus de la collecte sélective est de prélever et trier un échantillon de 35 kg (minimum) de déchets. Ce processus obligatoire permet d'évaluer le taux de refus correspondant aux « erreurs » de tri qui entraînent des surcoûts importants de traitement à la collectivité. Les erreurs de tri les plus pénalisantes et fréquentes concernent le verre, les papiers et les textiles. Ces matières sont valorisées correctement lorsqu'elles sont apportées dans les colonnes prévues à cet effet. Depuis le mois

de juillet 2015, la CCPSMV voit ses erreurs de tri diminuer sensiblement. Au mois de septembre 2016, le taux de refus s'approche de 18 % alors qu'au mois de juin 2015, ce taux était relativement élevé (27,6 %). Ce résultat positif aide la collectivité dans la maîtrise de ses dépenses. Le tri des déchets permet, grâce au recyclage, d'économiser de la matière première et de réaliser des recettes : d'une part, sous forme de soutiens financiers à la valorisation et à la sensibilisation versés par Éco-emballages (111 500 € en 2015) et d'autre part, par la vente des matériaux auprès des recycleurs (66 650 € en 2015). C'est un moyen d'éviter les trop fortes augmentations de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

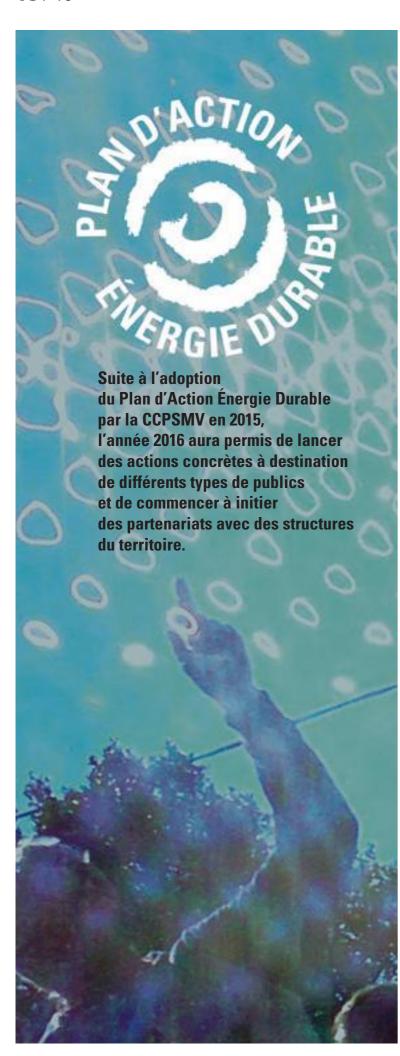
Les erreurs de tri les plus fréquentes...

- Les principales erreurs de tri sont la présence de pots de yaourts, d'emballages sous-vide, de films plastiques et autres plastiques souples (dont les éco-recharges) dans les bacs ou les sacs jaunes destinés à recevoir les emballages.
- Le verre, le papier, le carton et les textiles se recyclent dans les colonnes prévues à cet effet et non dans les bacs ou les sacs jaunes.

Pour exemple : le traitement d'une tonne de déchets non triés coûte aux contribuables environ 110 €, alors qu'une tonne de papier trié rapporte 100 € (revente et soutien).



18 / 19 ENVIRONNEMENT



Un Plan d'action en marche!

Se déplacer autrement

- Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, la CCPSMV a participé au « Challenge Mobilité » à un niveau départemental en septembe 2016.

 Avec 30% de participants parmi le personnel communautaire, c'est plus de 700 km parcourus en voiture qui ont été évités!
- Dans le cadre de sa politique d'acquisition de véhicules, la CCPSMV s'est dotée d'une voiture électrique affectée à l'ambassadeur du tri.
- Une réflexion est engagée par plusieurs communes sur la mise en œuvre de pôles multimodaux à l'occasion de l'étude de projets d'aménagement.

Aménager et construire durablement

Mise en place des Permanences de l'Espace Info Énergie sur le territoire de la CCPSMV qui ont permis d'accompagner plus de 100 habitants dans leurs projets de rénovation énergétique en 2016.

Lancement de l'action sur la lutte contre la précarité énergétique avec deux rencontres sur ce thème en juin et novembre 2016.



Vers une autonomie énergétique du territoire

Dans le cadre du projet de la future zone d'activités Saint-Joseph, une étude d'opportunité pour le développement du solaire photovoltaïque a été réalisée.





Soutenir le tissu économique local

Organisation de stands sur la mobilité durable et les performances énergétiques dans les zones d'activités en partenariat avec les associations AZIMUT et Entrepreneurs des Sorgues en juillet 2016.

Sensibiliser, informer, mobiliser

- Adhésion à l'Agence Locale de la Transition Energétique de la CCPSMV.
- Organisation dans le cadre de la Fête de l'énergie, en partenariat avec SADE Environnement et l'ALTE, d'une réunion publique sur la rénovation énergétique et d'une visite d'une maison solaire à L'Isle sur la Sorgue en octobre avec plus de 80 participants.
- Présence d'un stand de l'Espace Info Énergie sur le marché du Thor, à l'occasion du Salon Bien-être Nature Tourisme, et lors de la journée FEST'ART au Parc Gautier.
- Présentation et échanges sur le Plan d'Action Énergie Durable sur la Radio des Sorgues.
 www.radiodessorgues.com



20 / 21 ENVIRONNEMENT / BRÈVES



Mon beau sapin...

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le nombre de sapins achetés représente quelques milliers d'arbres sur le territoire communautaire.

Si chaque foyer du territoire communautaire apporte son sapin dans l'une des déchèteries intercommunales, le nombre de tonnes de compost généré ne cessera de croître. C'est là une des façons de contribuer au recyclage des déchets.

La Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse met aussi à disposition une benne à sapins, sur le parking du Portalet à L'Isle sur la Sorgue, pour les habitants du centre-ville, du 4 au 31 janvier.

Pas de dépôt sur la voie publique ou dans les containers!



Les déchèteries

sont ouvertes toute l'année du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00 Fermées les dimanches et jours fériés



Le Thor Châteauneuf de Gadagne : 48, Chemin Donne Le Thor 04 90 33 88 90

L'Isle sur la Sorgue : Chemin de l'École de l'Agriculture L'Isle sur la Sorgue 04 90 21 55 69

BRÈVES... BRÈVES... BRÈVES...

La fibre optique arrive...

La Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a signé deux conventions avec l'État, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conseil Départemental de Vaucluse pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire. Ce très haut débit est déjà une réalité dans la majorité des pôles d'activités.
Une nouvelle étape est franchie avec les investissements du Groupe Orange sur la commune de L'Isle sur la Sorgue, qui desserviront, dans un premier temps, plus de la moitié des logements islois.



Au centre, Pierre GONZALVEZ, Président de la CCPSMV, Maire de L'Isle sur la Sorgue et Richard VALETTE Délégué régional Rhône Durance d'Orange

Plus d'infos :

http://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre

Créationd'une nouvelle voie

Cet été, la CCPSMV a engagé la création d'une nouvelle voie permettant de desservir en toute sécurité le Chemin des Confines et la Route des Taillades sur la commune de Châteauneuf de Gadagne. L'installation d'entreprises sur ce secteur nécessitait la création d'une voie dimensionnée pour le trafic des poids lourds.

Les travaux en cours permettent déjà de visualiser les élargissements des voies. Après avoir réalisé les fondations adéquates, il a été procédé fin novembre à la pose des poutres et du tablier du pont. L'ensemble du chantier sera terminé (sauf contraintes météorolo-

giques) au printemps 2017.



Salon 2016 Bien-être Nature Tourisme

Depuis six ans, L'Isle sur la Sorgue est devenu le rendez-vous incontournable du bien-être en Vaucluse. Cette année, le salon s'est tenu le samedi 3 et le dimanche 4 septembre au Parc Gautier et a connu un vif succès. Cette édition a été organisée avec le concours de la fédération française de kinésiologie. 6 conférences et 48 ateliers s'inscrivaient au programme et 70 exposants étaient présents. Lors de cette édition, la Sardaigne a été mica à l'honnour.



De la sensibilisation au forum des associations

À l'occasion du Forum des Associations le samedi 10 septembre à l'Espace Associatif de L'Isle sur la Sorgue, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a mené une action de sensibilisation sur la Sorque.

L'équipe Sorgues, lors d'opérations de nettoyage, a retiré une quantité importante de déchets dans la rivière. Ce fût l'occasion de souligner que chacun peut et doit avoir un geste citoyen responsable pour la préservation de l'espace naturel.

Tous concernés ! Avec l'équipe Sorgues, préservons notre belle rivière !



22 / 23 ADMINISTRATION

Mutualisation des compétences : du nouveau

Les archives





Les premiers pas vers la gestion mutualisée des archives ont débuté en 2013. Le service communal de L'Isle sur la Sorgue gère les archives de la Communauté de Communes depuis cette date. Un service commun « gestion des archives » à l'échelle du territoire a été créé au 1er ianvier 2017. Ce nouveau service intercommunal permet de répondre aux obligations légales de collecte, de classement, d'inventaire, de communication des archives communales et intercommunales en maîtrisant les dépenses et en mutualisant les moyens matériels, financiers et humains. Il s'agit d'une mutualisation des compétences et des locaux, sans transfert de propriété : les communes restent propriétaires de leurs archives.

Ainsi, l'archiviste et deux agents exercent auprès des cinq communes et auprès de la CCPSMV les missions liées à la collecte, au classement, à la conservation et à la communication des archives et à leur mise en valeur, selon les lois, décrets et règlement qui régissent les services des archives publiques en France. Elles veillent au respect de l'individualité des fonds déposés par chaque commune.

Le terme « archives » désigne les documents papiers mais aussi des films, des photographies, des peintures, des affiches, des maquettes et de plus en plus, des supports numériques.

Les archives anciennes : de l'Ancien régime à 1790 (à L'Isle sur la Sorgue, le plus ancien document a été daté de 1240), les archives modernes : 1790 à 1945, les archives contemporaines : depuis 1945 à nos jours.

Les missions de ce service en 4 C:

- Collecter (recevoir, rassembler des dons publics ou privés ou les versements des services).
- Classer (trier, inventorier, véritable travail de fourmi nécessaire).
- Conserver (protéger et restaurer).
- Communiquer (rendre accessible, valoriser avec des actions de médiation).

Un lieu, 3 espaces

Les archives sont situées à l'arrière du bâtiment administratif de la Communauté de Communes. L'espace dédié est composé de deux bureaux et d'un dépôt (ou magasin) qui est la partie arrière du bâtiment avec les rayonnages roulants métalliques

Les archives sont abonnées à plusieurs revues spécialisées et disposent d'une bibliothèque qui s'étoffe d'année en année ; les lecteurs / chercheurs peuvent les consulter sur place.

La fréquentation de la salle de lecture se fait selon un règlement intérieur.



Les aires d'accueil des gens du voyage

La loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage pose le principe selon lequel les communes participent à l'accueil des gens du voyage. Ainsi, les communes de plus de 5000 habitants sont tenues de mettre à leur disposition une ou plusieurs aires d'accueil aménagées et entretenues. Depuis le 1er janvier 2017, la compétence aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage est transférée à la Communauté de Communes en application de la loi NOTRe.

Deux aires sont concernées sur notre territoire :

• à L'Isle sur la Sorgue - Route de Cavaillon (31 emplacements). La gestion de cette aire est confiée à un délégataire (association ALOTRA) par une Délégation de Service Public (DSP),

• au Thor - Route d'Avignon (10 emplacements) Cette aire est gérée par le SIAGV (Syndicat Intercommunal des Aires d'accueil de Gens du Voyage).

Réhabilitation du réseau d'assainissement

Préalablement à la réfection de chaussée située Avenue Aristide Briand à L'Isle sur la Sorgue, le service Assainissement de la CCPSMV va procéder à la réhabilitation du réseau des eaux usées. Les travaux se dérouleront sur une période d'environ trois mois et, après des travaux préparatoires en décembre 2016, pourraient

débuter en février 2017. Deux phases sont prévues pour ce chantier : la première afin de réhabiliter la canalisation située sous la route et la deuxième afin de remplacer les canalisations de branchement qui desservent chaque habitation. Le chantier sera mené de manière à générer le moins de nuisance possible pour les riverains.

Assainissement Non Collectif (ANC): reprise en régie sur l'ensemble des cinq communes

Depuis le 1er janvier 2016 et le transfert de la compétence assainissement à la CCPSMV, le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) est assuré en régie sur les communes du Thor, de Châteauneuf de Gadagne et de Fontaine de Vaucluse.

Pour les deux autres communes, le SPANC était délégué par un contrat d'affermage spécifique ANC se terminant fin 2016 à L'Isle sur la Sorgue et par un contrat d'affermage regroupant ANC

et Assainissement Collectif jusque fin 2020 à Saumane de Vaucluse.

Afin d'assurer un meilleur service aux usagers, une meilleure réactivité et un suivi des dossiers plus approfondi, il a été convenu de reprendre en régie le contrôle des ANC de manière anticipée dès 2017 sur les cinq communes. Les contrôles des fosses septiques seront donc assurés par des agents du service assainissement sur l'ensemble du territoire.

24 / 25 CINQ COMMUNES

En direct des



communes



CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Coutumes et traditions la petouso (ou vaqueto)



De temps en temps, les Castelnovins ont pris leur plaisir au sérieux. Quelle que soit la dureté des temps, ils ont maintenu la tradition des assemblées joyeuses réglées par des protocoles, dont les origines se perdent dans l'antiquité.

L'une de ces traditions se déroulait le 26 décembre, fête de Saint-Étienne : les jeunes gens et les jeunes filles du village, conduits par leur élu dit « l'abbé de la jeunesse », portant leur bannière, se rendaient auprès du vicaire et lui offraient en hommage, un roitelet vivant (en provençal une petouso). Cet oiseau ainsi offert, était aussi désigné sous le nom de vaqueto (petite vache), par analogie sans doute avec cette autre offrande d'une vache à l'abbaye de Saint-Guilhem, dont le seigneur de Gadagne était le vassal.

Après avoir reçu cet hommage, le vicaire faisait servir à tout ce monde, une collation dite « de fructus ». Après la collation, le village était en fête, et des jeux se déroulaient sous la présidence de l'abbé de jeunesse.

Par ailleurs, le jour des Morts, le vicaire donnait aux jeunes gens une eymine (11 kilos) de fèves. Ce pourrait être de là que viendrait le surnom dont on a affublé les castelnovins : *li manjo favo* (les mange fèves).

Mais en 1667, la collation ne fut pas offerte. Le Parlement prit acte de ce refus insolite et porta l'affaire (!) devant l'évêque de Cavaillon puis, devant un nouveau refus, en référa au vice-Légat qui ordonna que la collation refusée à Noël 1667 fût offerte à Pâques 1668. Quant à l'offrande des fèves, elle serait due à la Toussaint

Finalement, la pratique se perdra vers 1704, mais dans le cahier des doléances de 1790, il sera question du paiement par le clergé des arrérages dus pour l'abandon du de fructus, la somme réclamée étant de 36 livres.

Comme quoi, on ne transigeait pas alors avec l'importance des traditions!

FONTAINE DE VAUCLUSE

Principe de précaution



Principe selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque dans les domaines de l'environnement, de la santé ou de l'alimentation.

Voilà qui est bien dit et raisonnable non? Toutefois, ce principe doit absolument être redéfini juridiquement et encadré par des textes pour rétablir sa véritable place : la précaution ! Pour nous les «décideurs», dans nos collectivités ou ailleurs, il agit comme un ralentisseur et le plus souvent comme un paravent pour dégager toute responsabilité et favoriser l'immobilisme.

Dans un monde globalisé et donc de plus en plus complexe, qui est capable de certitudes ? Sur le plan environnemental par exemple, à part Mr Trump, qui peut affirmer ce que va donner le réchauffement climatique ? Les grandes compagnies du transport maritime regardent déjà le passage du Nord débarrassé de la banquise comme une aubaine, et les vastes territoires libérés de la glace permanente (permafrost) laissent entrevoir des gisements nouveaux de matières premières, etc.

Dans notre action quotidienne, ce principe engendre en revanche par-dessus tout, outre des blocages et donc de la perte de temps et d'énergie, des surcoûts insupportables pour nos finances.

Le petit qui monte sur son vélo la première fois sans les roulettes prend le risque de se prendre une gamelle mais en contrepartie, il découvre le mouvement, la vitesse, il s'ouvre à beaucoup de choses fascinantes!

Vivre, c'est prendre des risques, alors retrouvons rapidement le chemin de la responsabilité et donc du risque assumé!

Roland PASTOR Maire de Vaucluse

LE THOR Vive le sport au Thor!



C'est un véritable cadeau de Noël avant l'heure que Le Thor fait aux plus jeunes de ses habitants : un Skatepark remarquable, doublé d'un city stade, avec anneau d'athlétisme de 200 m, équipement sportif unique qui offre ses courbes et ses pistes aux amateurs de fun et de glisse! Skateboard, roler, BMX, trotinette... Toutes ces disciplines sont les bienvenues, elles y trouveront un bowl à leur dimension!

« Nous répondons à la forte demande, depuis des années, de la jeunesse thoroise non adhérente dans des associations sportives du type football, tennis... qui souhaitait un espace de jeux et de rencontre favorisant une pratique sportive multidisciplinaire, sans oublier le collège et les associations qui bénéficieront également de cet espace » explique Stephan Matthieu, adjoint aux sports, initiateur de ce projet soutenu par toute l'équipe municipale.

Quatre mois d'un chantier exigeant, un investissement humain et financier conséquent pour une réussite technique et esthétique,... Le Thor peut s'enorgueillir de ce skatepark qui apparaît déjà comme l'un des plus réussis du département. Ses utilisateurs en seront les meilleurs indicateurs et porte-paroles!

Inauguré ce 17 décembre dernier, le Skatepark City Stade révèlera ses caractéristiques et ses atouts lors de la Fête de la Jeunesse & du Sport à laquelle il servira de cadre, fin avril 2017!

Un rendez-vous à ne pas manquer !

L'ISLE SUR LA SORGUE Restauration de la Collégiale



Samedi 28 janvier 2017, la ville de L'Isle sur la Sorgue célèbre la réception des travaux de restauration du clocher et du chevet de la Collégiale Notre-Dame-des Anges.

Après deux ans de chantier et deux phases de travaux, le clocher et le chevet de la collégiale ont retrouvé leur splendeur. Financée par l'État (DRAC-PACA) et la Ville, l'opération était pilotée par les directions du Patrimoine et de l'Aménagement de L'Isle sur la Sorque. Les travaux étaient placés sous la responsabilité de Didier Repellin, Architecte en Chef des Monuments Historiques, secondé par Ludovic Jal-Billet, architecte du Patrimoine. Si l'essentiel de l'intervention résidait dans une reprise des parements rongés par l'érosion, la part belle était faite à un travail de restauration des dispositifs d'origine et de restitution des décors. L'enjeu était de rendre à ce clocher et à ce chevet leur cohérence et leur expres-

Le 28 janvier, les entreprises ayant œuvré sur ce chantier proposeront au pied de la Collégiale des démonstrations de leur savoir-faire. Petits et grands pourront découvrir le travail des maîtres verriers, charpentiers, tailleurs de pierre, menuisiers, sculpteurs et autres artisans d'excellence.

Vous aurez le plaisir d'écouter le duo *Tubacello*, composé du tubiste de renommée internationale Thomas Leleu et du violoncelliste Xavier Chatillon, qui proposeront un programme court mais audacieux pour célébrer la clôture de ce grand chantier.



SAMEDI 28 JANVIER

- Démonstrations des métiers de la restauration de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h, place Ferdinand Buisson.
- Récital *Tubacello* à 11 h 30 dans la Collégiale Notre-Dame-des Anges
- Ouverture exceptionnelle de l'exposition *Les gardiens des Anges* de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h dans la salle de la Tour d'Argent

SAUMANE

Donner le maximum de chances à nos enfants!



Alors que notre Communauté de Communes prépare le transfert de la compétence « petite enfance » (gestion des crèches, relais d'assistantes maternelles), la commune de Saumane va ouvrir un centre de loisirs pour les vacances de février.

Après la création des activités périscolaires, qui permettent d'offrir aux enfants des activités de loisirs et d'éveil diversifiées, l'ouverture d'un centre de loisirs permettra aux enfants des communes de Saumane et Fontaine de Vaucluse d'en bénéficier pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi durant le temps scolaire.

Ce nouveau service, très attendu par de nombreux parents, se fera dans un premier temps à l'école de Saumane, en attendant la construction du nouveau centre de loisirs, à proximité immédiate de l'école Jean-Henri Fabre.

À l'heure où les communes et les intercommunalités sont touchées par la réduction de leurs moyens financiers en raison de la baisse des dotations de l'État, la création de nouveaux services n'est possible qu'au prix d'efforts sans précédent dans la gestion du budget communal, afin de dégager les marges de manœuvre pour financer ces nouveaux équipements.

Le partenariat, instauré depuis plus de 20 ans entre les deux communes de Saumane et Fontaine dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal, facilite grandement la mise en œuvre de nouveaux projets intercommunaux, pour le plus grand bénéfice de tous. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons continuer à offrir à nos concitoyens un service public de qualité.

À la veille d'une élection majeure pour l'avenir de notre pays, je formule le vœu que les communes puissent continuer à offrir ce service de proximité, pour le plus grand bénéfice de nos enfants.

Je souhaite à tous les habitants de notre territoire une très belle et heureuse année 2017.

Laurence CHABAUD-GEVA, Maire de Saumane de Vaucluse, Vice-Présidente chargée de la mutualisation et des transferts de compétences.













